



Communiqué de presse

Date: 15.09.2016

Baisse des revenus agricoles en 2015

En 2015, le revenu agricole a baissé de 6,1 % par rapport à l'année précédente et s'élève en moyenne à 61 400 francs par exploitation. Le recul s'explique principalement par la baisse du prix du lait et de la viande de porc, ainsi que par la baisse des rendements physiques de certaines grandes cultures, cultures fourragères et cultures fruitières résultant des conditions météorologiques. Le revenu extra-agricole a, lui, augmenté de 3,4 %, d'où une baisse de 2,9 % du revenu total.

En 2015, le produit moyen, paiements directs compris, par exploitation s'élève à 311 800 francs, ce qui représente une baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. La forte chute du prix du lait et de la viande de porc due à une situation difficile sur le marché a conduit à un recul de 5,8 % du produit de la production animale. Les conditions météorologiques et notamment l'été caniculaire, ont entraîné pour certaines cultures, et plus particulièrement pour les betteraves sucrières, les pommes de terre, le maïs-grains et fourrager ainsi que certaines cultures fruitières, une baisse des rendements physiques. Par conséquent, le produit monétaire de la production végétale a enregistré une baisse de 6,0 %. Pour les paiements directs (plus 0,1 %), l'accroissement permanent de la surface moyenne des exploitations a compensé la légère compression du budget fédéral des paiements directs. Telle est la situation ressortant des résultats d'Agroscope, ces résultats se basant pour la première fois sur l'échantillon aléatoire sur la «Situation des revenus» du Dépouillement centralisé des données comptables (cf. encadré).



En 2015, le revenu agricole a baissé, notamment en raison de la chute du prix du lait et de la viande de porcs.

(Photo: Gabriela Brändle, Agroscope)

Baisse des produits amortie par le recul des charges

Les charges ont baissé de 3,1 % pour atteindre 250 400 francs, ce qui a permis d'amortir en partie le recul des produits. Cette évolution est due principalement à une diminution des amortissements et ajustements de valeur ainsi qu'à la baisse des charges de matières, marchandises et services, dont font partie les aliments pour animaux et les engrais. Dans une comptabilité financière, le montant des amortissements effectués peut être adapté chaque année à la marche des affaires afin de lisser le revenu au fil des ans. En 2015, étant donné la mauvaise conjoncture agricole, les agriculteurs et agricultrices ont fait usage de cette possibilité, ce qui a conduit à un net recul du poste des amortissements et ajustements de valeur (moins 9,3 %). En outre, la baisse du prix du pétrole combinée à un franc fort a entraîné un fléchissement du prix d'achat de nombreux moyens de production agricole, ce qui s'est traduit par une réduction de 3,2 % des charges de matières, marchandises et services.

Baisse des revenus plus marquée dans la région des collines

Le revenu agricole, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, a baissé de 6,1 % pour atteindre 61 400 francs par exploitation. En région de plaine, le revenu agricole a reculé de 6,9 % pour atteindre 74 800 francs. Dans la région des collines, le recul du revenu agricole a été un peu plus marqué, avec 8,9 % (53 600 francs). Ceci est dû au fait que les charges de matières, marchandises et services y ont moins baissé que dans les autres régions alors que les produits, eux, ont diminué. A 49 800 francs, le revenu agricole en région de montagne s'est pratiquement maintenu au niveau de l'année précédente (moins 1,1 % par rapport à 2014). Du fait de la part élevée des paiements directs dans le produit total de l'exploitation en région de montagne, le revenu agricole y réagit généralement de façon moins importante aux fluctuations des recettes liées aux conditions météorologiques ou à la situation du marché. Par ailleurs, les paiements directs par exploitation ont légèrement augmenté dans cette région (plus 1,4 %).

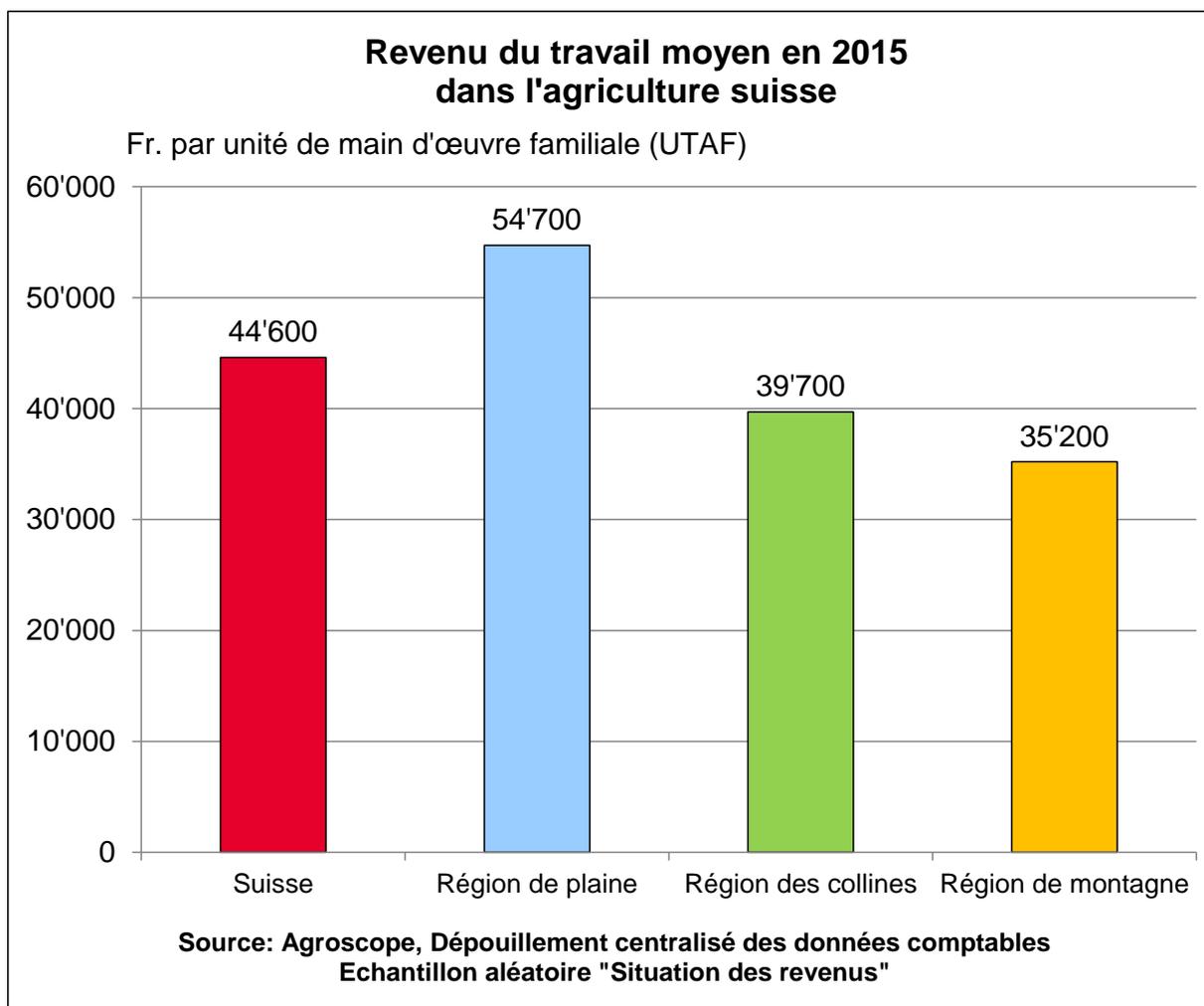
Légère hausse du revenu du travail

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés pour les capitaux propres de l'exploitation, également appelés intérêts calculés sur les capitaux propres. Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale équivalent temps plein reflète le niveau d'indemnisation de la main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. Du fait du taux d'intérêt négatif des obligations fédérales à dix ans, les intérêts calculés sur les capitaux propres sont pour la première fois égaux à zéro. Le recul de ces intérêts calculés par rapport à l'année précédente, combiné à une légère baisse de l'effectif de main-d'œuvre familiale (moins 1,5 %), a abouti à une légère hausse du revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale équivalent temps plein de 0,9 % à 44 600 francs. A 54 700 francs par unité

de main-d'œuvre familiale, le revenu du travail en région de plaine est 38 % plus élevé que celui de la région des collines (39 700 francs) et 55 % plus élevé que celui de la région de montagne (35 200 francs).

Augmentation des revenus extra-agricoles

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles sans les communautés d'exploitations. En 2015, le revenu extra-agricole par exploitation s'élève en moyenne à 29 900 francs, soit une hausse de 3,4 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a permis de compenser en partie le recul du revenu agricole. Le revenu total par exploitation atteint 88 300 francs en moyenne et a donc baissé de 2,9 % par rapport à 2014.



Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture. Pour le calcul du revenu agricole 2015, les résultats reposent pour la première fois sur un nouvel échantillon composé de 2198 exploitations sélectionnées de manière aléatoire et ayant mis à cet effet leurs données à disposition d'Agroscope. Dans le cadre de l'analyse, les données des exploitations sont pondérées afin que les statistiques calculées représentent le plus fidèlement possible les revenus de l'agriculture suisse. La comparaison entre les années 2014 et 2015 (variation relative en pourcentage) a été estimée à partir des 1106 exploitations qui ont participé au relevé les deux années.

Informations sur le nouvel échantillon:

<http://www.agroscope.ch/betriebswirtschaft/01044/08322/index.html?lang=fr>

Informations complémentaires

Dunja Dux, Dierk Schmid, Pierrick Jan, Daniel Hoop et Swetlana Renner, 2016 : Evolution économique de l'agriculture suisse en 2015 - Rapport principal n° 39 du Dépouillement centralisé des données comptables (échantillon sur la situation des revenus).

Des statistiques détaillées sur la situation des revenus dans l'agriculture sont disponibles sous le lien suivant: www.rapportdebase.ch

Contacts

Pierrick Jan, Groupe de Recherche Economie d'Entreprise
Agroscope, Institut des sciences en durabilité agronomique IDU
Tänikon 1, 8356 Ettenhausen, Suisse
pierrick.jan@agroscope.admin.ch
+41 58 480 34 70

Ania Biasio, Service Médias
Corporate Communication Agroscope
Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, Suisse
ania.biasio@agroscope.admin.ch
+41 58 468 72 74

www.agroscope.ch | une bonne alimentation, un environnement sain